

bon à savoir



HORAIRES D'ETE EN MAIRIE

Juillet et Août 2026

Le secrétariat de mairie est ouvert le **mercredi uniquement**,
de 10h à 12h et de 14h à 17h.

En dehors de ces horaires, vous pouvez
prendre rendez-vous !

Contactez-nous au 03 88 58 28 00
ou par mail à mairie@bootzheim.fr



JUIN
2026

BOOTZHEIM
— au coeur du Ried Alsacien —

INFORMATIONS communales

LUTTE CONTRE LES NUISANCES SONORES

L'arrêté municipal du 29 juillet 2024 régit la
lutte contre les nuisances sonores à Bootzheim.

LUNDI
au
VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE
et
JOURS FÉRIÉS

07:00
à

19:00

07:00 à 12:00

13:30 à 19:00

10:00
à

12:00



BRUIT:

RESPECTONS NOS VOISINS,
PRIVILÉGIONS LA SÉRÉNITÉ !



Nous sommes tous sensibles au bruit
de nos voisins, en particulier en
période estivale, quand les fenêtres
sont ouvertes !

**De nuit, il faut veiller à éviter tout ce qui
pourrait troubler le sommeil des riverains.**

Nous faisons appel au **bon sens de chacun** pour
privilégier le dialogue en amont lorsque c'est
possible (événement privé programmé par
exemple). Le cas échéant, informez votre voisin de
la gêne occasionnée ! Peut-être ne s'en rend-t-il
simplement pas compte ?

Merci à chacun pour votre respect ! 😊

La **Rétrospective 2025**

est disponible !



Elle est **consultable et téléchargeable** en
ligne sur notre site internet

↳ www.bootzheim.fr

Les foyers souhaitant une **édition
papier peuvent retirer un exemplaire
en mairie.**

Merci pour votre compréhension
et **BONNE LECTURE !**



Vous avez + de 65 ans et/ou vous êtes inscrits sur le registre des personnes vulnérables ?

BESOIN DE FRAICHEUR ?

Lors des alertes canicule/vague de chaleur, **VENEZ PROFITER D'UN LIEU RAFRAICHI !**

Rendez-vous à la salle multifonctions Ecole maternelle (9 rue Principale) du lundi au vendredi de 13h à 18h !

SUR INSCRIPTION UNIQUEMENT

(à partir de 2 personnes)

CONTACTEZ LA MAIRIE !

VAGUE DE CHALEUR OU CANICULE

Soyons vigilant ! Soyez informez !

Comme chaque année, à l'approche de la période estivale les communes sont invitées à mettre en œuvre le «Plan Canicule».

En cas d'alerte caniculaire, la commune se charge de :

- **contacter les personnes vulnérables** qui se seront fait connaître ;
- **activer** immédiatement **le réseau de proximité**, lorsque l'appel n'aboutit pas ou en cas de doute sur l'état de santé de la personne ;
- de **proposer** aux personnes qui le souhaitent de **se rendre dans un lieu «rafraichi»**.

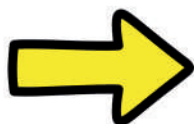
Si vous êtes une personne vulnérable, vous pouvez vous inscrire en Mairie :

- par téléphone au **03.88.58.28.00**
- par mail **mairie@bootzheim.fr**



RÉTROSPECTIVE 2026

BORNE BIODÉCHETS - RUE DU GARTFELD



**DERNIER AVERTISSEMENT
AVANT ENLÈVEMENT DÉFINITIF !**



VOS DÉCHÈTERIES ADAPTENT LEURS HORAIRES!

En cas d'alerte canicule, les horaires d'ouverture des déchèteries pourront être adaptés selon le niveau d'alerte émis par Météo France.



**ALERTE
ORANGE**

du mardi au samedi
• ouverture à 8h30
• fermeture à 16h



**ALERTE
ROUGE**

du mardi au samedi
• ouverture à 8h30
• fermeture à 12h

**LES BIODÉCHETS,
C'EST DANS LA
BORNE...
PAS AUTOUR !**

Ensemble, préservons la qualité de notre cadre de vie !